

Né en 1977 à Antananarivo, Joël Andrianomearisoa vit et travaille entre la France et Madagascar. Artiste pluridisciplinaire, diplômé de l'Ecole Spéciale d'Architecture, il est le premier artiste à avoir représenté Madagascar lors de la 58^e Biennale d'art contemporain de Venise en 2019. À travers des narrations abstraites, il remet en question les frontières entre différents médiums artistiques alliant architecture, peinture, sculpture et textile.

Les Herbes folles du vieux logis - titre emprunté au poète malgache Maurice Ramarozaka - s'inscrit dans une série d'œuvres tissées interrogeant les liens entre territoires et souvenirs. L'œuvre se compose de coton, de fibres naturelles et synthétiques teints. Ces morceaux de tissus, provenant du monde entier, sont cousus bord à bord et assemblés de manière à créer deux larges tapisseries. Par les verts qui les composent et la légèreté de la matière, elles évoquent un champ d'herbes sauvages, balayées mélancoliquement par le vent qui les anime, accolées à une surface plus sombre en partie inférieure, rappelant le minéral. Le noir est omniprésent dans les travaux de l'artiste et évoque l'encre avec laquelle s'écrit la trame poétique autour de l'œuvre.

Réalisée en 2021 à l'occasion d'une exposition au Domaine de Chaumont-sur-Loire, *Les Herbes folles du vieux logis* a d'abord été conçue comme une tenture en deux panneaux destinée à une présentation en plein air, à plat et contre un mur. Elle représentait alors pour l'artiste un véritable défi technique : proposer une œuvre textile à l'échelle vertigineuse, en extérieur. Dans le cadre d'Art Basel Paris 2025, la tapisserie a été repensée pour le Programme Public comme une sculpture autonome où l'artiste invite le spectateur à en faire une expérience tridimensionnelle. Elle est déployée au centre de la cour de l'Hôtel de la Marine, un espace patrimonial chargé de mémoire.

Joël Andrianomearisoa réhabilite le tissage, longtemps dénigré, en l'employant comme technique de premier choix. Le textile devient pour l'artiste un médium de conjugaison des cultures et d'histoires multiples. Par ses différents lieux de travail entre la France et Madagascar, il fait écho au geste poétique de Maurice Ramarozaka qui offre un discours de respect à sa *Douce France* et à *la Grande île* dans le poème éponyme.

À travers ces paysages abstraits, *Les Herbes folles du vieux logis* renvoie à la fois à une mémoire personnelle – la terre malgache de l'artiste – et à une mémoire partagée. Chacun peut y projeter son propre paysage intime et y convoquer des souvenirs associés : un champ, une steppe, une savane. C'est une invitation à prendre le temps de l'observer et de se remémorer son lien intime avec la nature.

Livie Beaulieu, Agathe Bonin, Marie-Alice Bougie, Alix Limpens, Marie Lombard et Diane Pontévia